

Motion : Urgence climatique, il ne reste plus beaucoup de temps !
Version amendée par les motionnaires

Urgence climatique

L'année 2018, sans surprise, s'est révélée la quatrième plus chaude depuis que l'on mesure la température à la surface du globe, après 2015, 2016 et 2017. Nous avons atteint 1° de température moyenne de plus qu'avant l'époque préindustrielle. Avec la trajectoire actuelle, nous nous dirigeons vers une élévation de 3-4° en moyenne globale, et 5-6° en Suisse. Pour comparaison, lorsque nous avons 5° de moins que la température globale actuelle, il y a 20'000 ans, un glacier de mille mètres d'épaisseur se trouvait là où nous sommes.

D'ici 20 ans, certains glaciers auront totalement disparu, ce qui rendra notre approvisionnement en eau plus incertain. A l'horizon 2100, un scénario "optimiste" d'une étude de l'EPFZ espère encore pouvoir sauver... 1/3 de nos glaciers, le scénario vraisemblable, lui, envisage leur disparition à 95%. Notre agriculture et notre tourisme seront évidemment profondément affectés. Nous subirons plus fréquemment des épisodes de précipitations violentes, comme celui qui a inondé Lausanne en juin 2018, ou les écoulements de lave torrentielles, comme celui qui a ravagé Bondo en août 2017.

Climat et action humaine

Chaque Suisse émet en moyenne 5.8 tonnes d'équivalent CO2 par année, mais si on y ajoute les émissions des produits importés, les émissions par personne sont évaluées à 12 tonnes par an. L'écart est énorme avec l'objectif de zéro émission carbone en 2050, que le GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) estime maintenant nécessaire pour maintenir l'élévation de température inférieure à 1.5°C. Même si les émissions totales de la Suisse restent modestes en comparaison mondiale, les émissions par habitants sont très élevées et peuvent être réduites sans affecter profondément la qualité de vie.

Il n'est pas envisageable de penser que la solution à ce problème puisse être trouvée uniquement au niveau individuel. L'ampleur du défi nous oblige à penser en grand et, à cet égard, l'Etat, à tous les échelons y compris communal, est appelé à jouer un rôle décisif.

Actuelle mobilisation sur le climat

Chaque mois des milliers de citoyen-ne-s se mobilisent dans les villes suisses comme Lausanne, où de nombreux Yverdonnois-es ont défilé. Ces manifestant-e-s demandent des mesures concrètes à leur politiciens, nous, pour répondre à cette urgence avec des mesures à la hauteur des enjeux. Une de leurs quatre revendications est la déclaration de l'urgence climatique, soit le fait de reconnaître que la protection du climat est un enjeu majeur du 21ème siècle, qui doit devenir rapidement une priorité de l'agenda politique.

Le festival du Lombric, qui souffle bientôt ses vingt bougies, ou le festival AlternatYv, créé par le Conseil des Jeunes d'Yverdon en 2016, permettent de rendre visible des thèmes et les nombreuses initiatives prises par des individus ou des associations de notre ville et de notre

région dans le domaine de l'environnement. Ils sont des vitrines qui démontrent que nos concitoyen-ne-s se saisissent de plus en plus de cette question.

Au niveau politique, notre conseil s'est déjà saisi de cette question, notamment par l'acceptation de deux postulats thématiques: "Etude sur l'impact du réchauffement climatique sur la ville" accepté par notre conseil en 2016 et "Végétaliser la ville pour protéger la population des effets du réchauffement climatique" adopté en février 2019.

La Municipalité d'Yverdon-les-Bains est active en matière de lutte contre le réchauffement climatique, notamment par sa **politique volontariste** en matière de développement d'énergies renouvelables, sa labellisation Cité de l'Energie, son agenda 21 ou sur les économies d'énergie par le développement d'éclairage nocturne où elle est même pionnière. Mais face à l'ampleur des enjeux, elle peut faire bien plus et les pistes d'action sont nombreuses.

Possibilités d'action

Au niveau du secteur du **bâtiment et des énergies**, la ville pourrait favoriser les échanges de chaleur entre entreprises et logement; elle pourrait compléter ses excellentes démarches dans le domaine de la production d'énergie verte avec des moyens performants de stockage de cette énergie pour limiter les pertes; elle pourrait enfin continuer ses efforts pour connecter de plus en plus de bâtiments à son chauffage à distance, et pour accélérer le renouvellement des chauffages à mazout par des chauffages renouvelables. Elle pourrait étudier des alternatives structure bois pour les nouvelles constructions afin de stocker le CO2 et de diminuer la quantité d'énergie grise. Elle pourrait enfin viser la certification Cité de l'énergie Gold et société 2000W.

Au niveau de la **mobilité**, la commune pourrait inciter les individus et les entreprises à favoriser le covoiturage, l'utilisation des transports publics, le télétravail et la voiture électrique alimentée en courant d'origine renouvelable; elle pourrait développer ses infrastructures pour la mobilité douce et pour la mobilité électrique; elle pourrait revoir le système de transports publics actuel pour le rendre plus performant, moins polluant et plus attractif.

Au niveau des **finances et de l'économie**, la commune pourrait effectuer les placements de la commune (caisse de pension, placement bancaires, emprunts, etc.) auprès d'institutions bancaires proposant des fonds de placements à faible impact carbone ou investissant en faveur de la transition écologique, inclure des critères d'impact climatique dans les appels d'offre de la commune, établir une charte climatique et la proposer aux entreprises d'Yverdon-les-Bains, décerner chaque année une distinction de la cité de l'énergie pour l'entreprise la plus durable ou ayant fait de gros efforts dans ce sens.

Au niveau de **l'agriculture et de l'environnement**, elle pourrait aménager des points d'eau potable en plus des fontaines dans la ville pour inciter les gens à remplir leur bouteilles/gourdes et non pas les acheter, considérer les arbres et les espaces verts comme des infrastructures aussi importantes et prioritaires qu'une construction ou qu'une route dans tous les projets d'aménagement, améliorer la perméabilité des sols urbains garantissant ainsi une meilleure gestion des eaux de surface à Yverdon, imposer une gestion des terres communales et des fermages qui réduise l'impact carbone.

Bref les solutions ne manquent pas, mais il faut se doter des moyens et de la persévérance nécessaires pour les mettre en place et de les articuler afin d'avoir un impact rapide et fort sur notre production de gaz à effet de serre.

Motion

C'est pour ces raisons qu'avec cette motion, ~~nous demandons que la Municipalité prenne rapidement les mesures suivantes~~ le conseil communal **invite la Municipalité à lui proposer dès que possible un plan climatique communal**. Un tel plan ~~doit à la fois couvrirait à la fois~~ des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre et des mesures holistiques d'adaptation aux effets des changements climatiques.

- ~~1. La déclaration par la Municipalité de l'état d'urgence climatique, à l'instar de ce qui a été fait dans d'autres villes à travers le monde, comme Bâle, Liestal, Olten, Londres ou Vancouver et pour répondre à la demande des milliers de personnes qui ont se sont mobilisées ces derniers mois dans les rues de Suisse et ailleurs dans le monde.~~
- ~~2. Outre la portée symbolique de cette déclaration d'urgence, il y a lieu de doter notre ville rapidement d'un Plan climat communal. Un tel plan doit à la fois couvrir des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre et des mesures holistiques d'adaptation aux effets des changements climatiques.~~

Afin que cet objet soit justement traité le plus rapidement possible, nous demandons le renvoi direct à la municipalité.

Yverdon-les-Bains, le 22 avril 2018

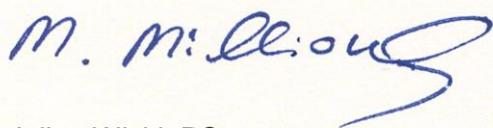
Anne Gillardin Graf, PLR-CD



Benoist Guillard, Verts



Marceline Millioud, PS



Younes Seghrouchni, Verts



Julien Wicki, PS



Bart Wind, PLR-CD

